

3-4-2 SENIORS

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	3
WEBOGRAPHIE	4

L'organisme public établit une politique de rémunération sur la base de l'égalité de traitement et de la non discrimination

Objectif: Participer aux exigences universelles d'amélioration du niveau de vie des populations et d'accomplissement personnel des citoyens (Iso 26000 article 6.4.3.1); assurer l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale (Iso 26000 article 6.4.4.2); respecter le droit de chacun à gagner sa vie (Iso 26000 article 6.4.2.1); renforcer la lutte contre les discriminations et promouvoir la diversité (Défi n°8 SNDD)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Assurer une égalité de traitement par catégorie, niveau ou branche d'activité professionnelle
- Rendre compte aux Instances représentatives des personnels

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- % de *seniors* bénéficiant d'une *gratification* , de mesures individuelles par catégorie, niveau ou branche d'activité professionnelle (à comparer avec l'ensemble des collaborateurs susceptibles d'être concernés)
- Nombre de réclamations ou de plaintes pour *discrimination* (notamment recours gracieux et contentieux, saisines du *Défenseur des droits*)

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Direction
- Instances représentatives des personnels
- Managers
- Personnels seniors
- RH
- Service juridique / avocat

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Le site de l'Anact sur la gestion des âges [p.4]

L'étude Vigéo bonnes pratiques seniors

La Guide complet ANACT seniors.PDF

E Guide ANACT Recruter et integrer des seniors .pdf

Le site du Ministère du travail sur l'emploi des seniors [p.4]

Le site du Défenseur des Droits [p.4]

Les dossiers Travail et changement [p.4]

Le site Dialogue social [p.4]

Le site d'IMS Entreprendre [p.4]

Le site de Novethic sur les discriminations [p.4]

Le label diversité de l'Afnor [p.4]

└─ Le guide de la Cnav sur les discriminations

└─ rapport Deloitte sur la diversite.pdf

E rapport diversite.pdf

DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L1132-1 : principe général de non discrimination en raison de l'âge.

L2323-68 : bilan social

L2323-57: rapport de situation comparée

L2325-34 : commission au comité d'entreprise sur l'égalité professionnelle

Code pénal

articles 132-3 et 225-1 et 225-2

UCANSS 3 Mise à jour le : 06/11/2014

WEBOGRAPHIE

Le site de l'Anact sur la gestion des âges :

http://www.anact.fr/portal/page/portal/GDA/Actualites?p thingldToShow=7271417

Le site du Ministère du travail sur l'emploi des seniors :

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/emploi-des-seniors,599/1242,1242/

Le site du Défenseur des Droits :

http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations/lage/critere/lage

Les dossiers Travail et changement : http://www.npdc.aract.fr/+-Travail-et-changement-

Le site Dialogue social :

http://www.dialogue-social.fr/fr/generation/id-1983-publication-circulaire-cnav-rachats-de-coti sations-dassurance-vieillesse-periodes-reconnues-equiva/contrats-de-generation.html?term = remuneration+senior

Le site d'IMS Entreprendre : http://www.imsentreprendre.com/search/node/senior

Le site de Novethic sur les discriminations :

http://www.novethic.fr/empreinte-sociale/discrimination/isr-rse/l-eviction-des-cadres-seniors-une-pratique-courante-dans-les-entreprises-90919.html

Le label diversité de l'Afnor : http://www.afnor.org/certification/lbh004